INFO PRESSE

Date: 04/07/2024

De la part de service communication 04 79 60 23 05 – relations-presse@mairie-chambery.fr

Le drapeau de l'Organisation des Nations unies hissé à Chambéry

Jeudi 4 juillet 2024, la Ville de Chambéry a hissé le drapeau de l'Organisation des Nations unies sur le rond-point situé entre la gare et la poste, avenue Maréchal Leclerc. Par ce geste, la municipalité entend appeler la communauté internationale à agir pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité en Israël, à Gaza et dans le monde.

UN APPEL POUR LA PAIX

Le déploiement du drapeau de l'Organisation des Nations unies à l'entrée du centre-ville est un geste symbolique pour appeler la communauté internationale à agir pour assurer le maintien de la paix et de la sécurité en Israël, à Gaza et dans le monde. « Nous prions l'ONU et les Etats de faire respecter les résolutions votées pour une solution durable à deux Etats. A travers ce symbole, nous disons aussi que nous n'oublions pas les nombreux autres conflits dans le monde, sans doute moins médiatisés mais qui ne comportent pas moins leurs lots de souffrance. Nous disons enfin notre soutien à l'institution qui incarne le multilatéralisme, la diplomatie et la paix, dont le siège européen se trouve près d'ici, à Genève » a déclaré Thierry Repentin, maire de Chambéry, à



l'occasion du Marché des continents, le 14 juin dernier.

UNE SUBVENTION EXCEPTIONNELLE POUR SOUTENIR L'AIDE HUMANITAIRE A GAZA

En complément de ce geste symbolique, il sera proposé au vote du conseil municipal du 11 juillet le versement d'une subvention exceptionnelle de 10 000 euros au fonds de solidarité pour les territoires palestiniens.

En versant cette subvention, la Ville de Chambéry s'associe à l'initiative portée par des collectivités territoriales au sein de <u>Citées unies France</u>, en partenariat avec le <u>Réseau de coopération décentralisée pour la Palestine</u>, <u>Médecins sans frontières</u> et la <u>Palestinian medical Relief society</u>. Ainsi, la Ville a la garantie que les moyens engagés serviront directement à la population civile de Gaza.

Cette initiative fait écho à l'appel du président de la République et à la résolution du Conseil de sécurité des Nations unies, prise en mars 2024, appelant à un cessez-le-feu immédiat, une aide humanitaire à Gaza et la libération de tous les otages.

Le fonds géré par Cités unies France est suivi par un comité de donateurs composés de représentants des collectivités territoriales. Pour ce fonds, Citées unies France travaille avec Médecins sans frontières et la Palestinian medical Relief society qui ont déjà des activités à Gaza.